



Introduction

La RGPP, tout le monde en parle. Nous connaissons par bribes certaines de ses implications, mais les contacts que nous avons au sein des territoires et de nos partenaires de terrain nous montrent que beaucoup s'y perdent un peu parmi les nouveaux sigles et les nouvelles structures de regroupement. Aussi l'ADRETS a le plaisir de vous offrir ce petit aide mémoire, index des sigles et table de passage dans les deux sens de l'organisation des services déconcentrés de l'Etat.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques constructives pour améliorer ce travail si nécessaire.

La RGPP, pour moderniser et économiser.

Quelles conséquences sur l'administration territoriale de l'Etat ?

La réforme générale des politiques publiques (RGPP) se déroule en deux phases : La première établit les missions et l'organisation de l'administration, elle s'est terminée en juin 2008 avec les dernières décisions du troisième conseil de modernisation des politiques publiques (CMPP). La deuxième phase qui porte sur la réduction des dépenses et l'amélioration du service a débuté en septembre 2009 et se terminera en 2012.

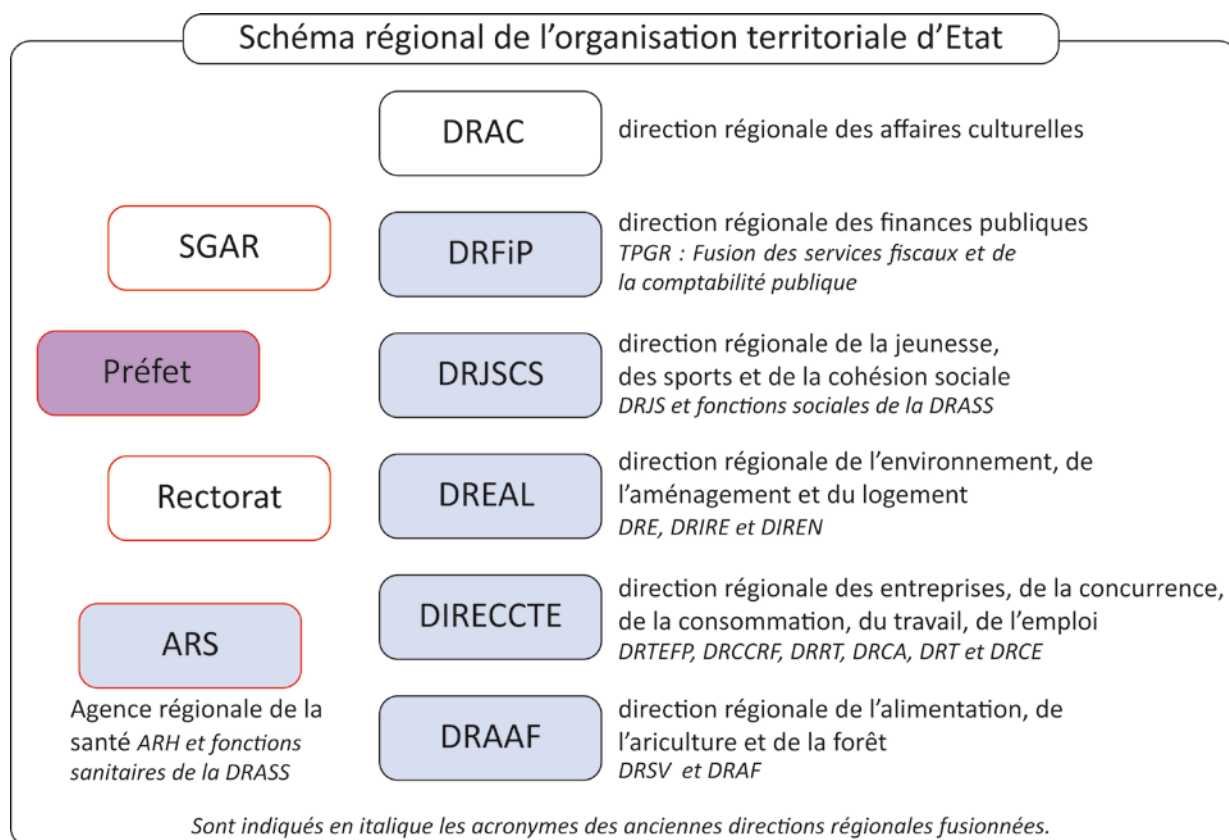
Les réformes avancées lors des trois CMPP concernent tous les ministères, elles portent sur l'administration territoriale de l'Etat, les administrations sociales, la justice, l'enseignement supérieur et la recherche, la culture et la communication, l'agriculture et la pêche, l'action extérieure de l'Etat, l'aide publique au développement, l'éducation nationale...

Un dispositif de suivi interministériel a été créé afin de garantir la concrétisation des décisions adoptées.

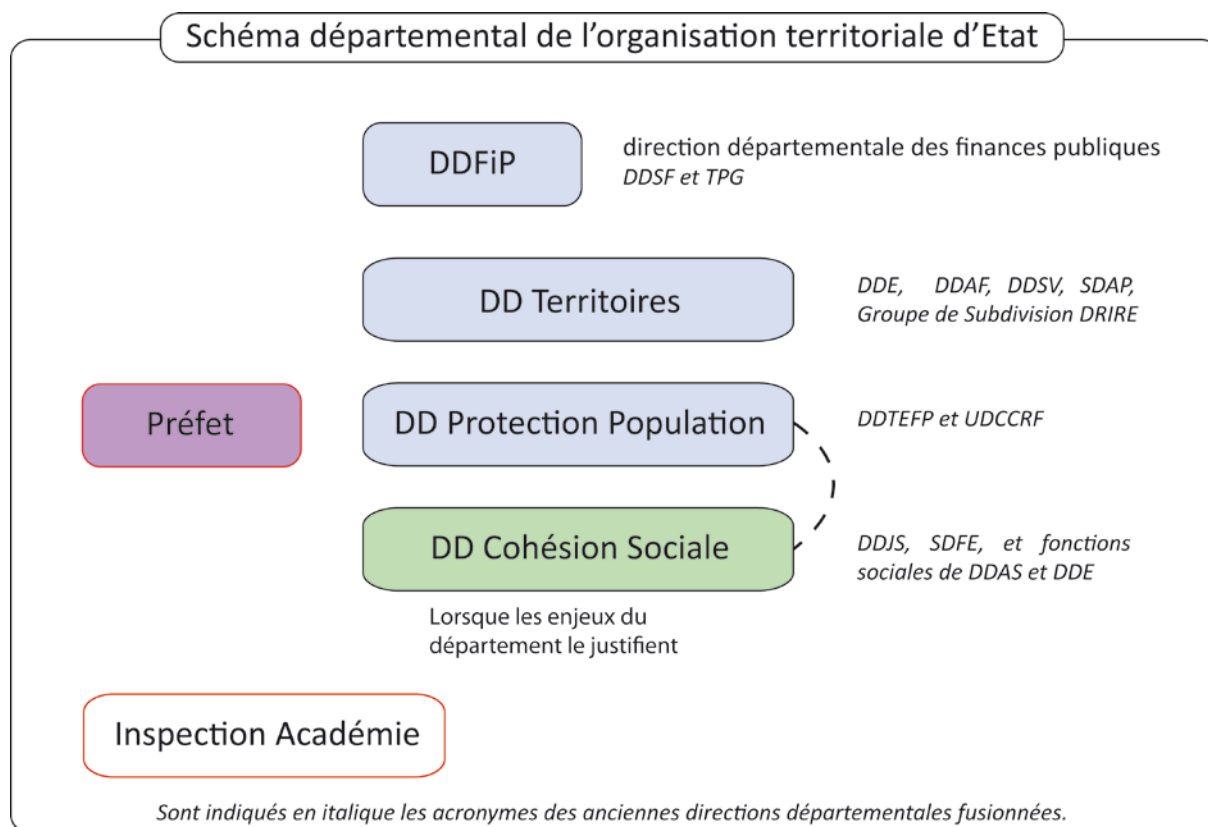
La mise en œuvre d'une réforme de la structure territoriale de l'État est un impératif de la RGPP car son organisation est confrontée depuis quelques années à une série d'évolutions qui la bousculent telles que la décentralisation ou les progrès liés aux nouvelles technologies. Cette réforme est complexe car elle concerne pratiquement tous les ministères, comporte de multiples dimensions simultanées et doit tenir rigoureusement compte des autres réformes spécifiques engagées par chaque ministère.



Dès la deuxième réunion du Conseil de modernisation, le schéma régional reposant sur des périmètres de compétence correspondant aux missions des ministères dans l'organisation gouvernementale a été tracé.



Il est désormais complété par le schéma du niveau départemental, organisé en fonction des besoins du citoyen sur le territoire, constitué d'une base à deux directions (territoire et protection de la population), et éventuellement augmenté d'une direction supplémentaire dite de cohésion sociale selon les caractéristiques des départements.



Grâce au pouvoir d'évocation, il y a **une autorité hiérarchique du préfet de région sur le préfet de département** dans la conduite des politiques publiques pour les sujets nécessitant une coordination régionale renforcée.

L'organisation interministérielle des **SGAR est consolidée**, notamment au travers de la sélection des secrétaires généraux et du portage budgétaire des chargés de mission. Ils assureront également le pilotage des mutualisations à l'échelle régionale.

Les préfets de région et de département seront les délégués des agences nationales lorsque celles-ci exercent leurs attributions sur le territoire (ANRU, ACSE, ADEME, offices agricoles fusionnés...)

Le préfet de département aura autorité directe sur les unités départementales des services régionaux lorsqu'elles traiteront de dossiers relevant de domaines de sa compétence.



Ancien acronyme	signification	Correspondance actuelle
ACSE	Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances	ACSE
ADEME	Agence du Développement de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie	ADEME
ANRU	Agence Nationale de Rénovation Urbaine	ANRU
ARH	Agence Régionale d'Hospitalisation	ARS
DDAF	Direction Départementale Agriculture et Forêt	DDT
DDASS	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales	DDCS
DDE	Direction Départementale de l'Équipement	DDT
DDJS	Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports	DDPP
DDSF	Direction Départementale des Services Fiscaux	DDFiP
DDSV	Direction Départementale des Services Vétérinaires	DDT
DDTEFP	Direction Départementale Travail Emploi Formation Professionnelle	DDPP
DIREN	Direction Régionale de l'Environnement	DREAL
DRAF	Direction Régionale de l'Agriculture et Forêt	DRAAF
DRASS	Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales	DRJSCS pour les missions sociales et ARS pour celles Sanitaires
DRCA	Direction Régionale Commerce et L'Artisanat	DIRECCTE
DRCE	Direction Régionale du Commerce Extérieur	DIRECCTE
DRCCRF	Direction Régionale de la Concurrence, la Consommation et la Répression des Fraudes	DIRECCTE
DRE	Direction Régionale de l'Équipement	DREAL
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement	DREAL
DRJS	Direction Régionale de la Jeunesse et Sports	DRJSCS
DRRT	Délégation Régionale Recherche et Technologie	DIRECCTE
DRSV	Direction Régionale des Services Vétérinaires	DRAAF
DRT	Délégation Régionale au Tourisme	DIRECCTE
DRTEFP	Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle	DIRECCTE
SDFE	Service des Droits des Femmes et de l'Égalité	DDCS
SDAP	Service Départemental Architecture Patrimoine	DDT
SGAR	Secrétariat Général aux Affaires Régionales	SGAR
TPG	Trésorier Payeur Général	DDFiP
TPGR	Trésorier Payeur Général de Région	DRFiP
UDCCRF	Unité Départementale de la Concurrence, la Consommation et la Répression des Fraudes	DDPP



Nouvel acronyme	Signification	Correspond à la fusion de :
ARS	Agence Régionale de la Santé	Fonctions sanitaires de la DRASS et ARH
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	DDJS, SDFE, fonctions sociales de la DDAS et de la DDE
DDFiP	Direction Départementale des Finances Publiques	DDSF, TPG
DDPP	Direction Départementale de la Protection de la Population	DDTEFP, UDCCRF
DDT	Direction Départementale des Territoires	DDE, DDAF, DDSV, SDAP, GS DRIRE
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi	DRTEFP, DRCCRF, DRT, DRRT, DRCA, DRCE
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt	DRSV, DRAF
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles	DRAC
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	DRE, DRIRE, DIREN
DRFiP	Direction Régionale des Finances Publiques	Services fiscaux et comptabilité publique TPGR
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse, des sports, et de la Cohésion Sociale	DRJS, fonctions sociales de la DRASS
SGAR	Secrétariat Général aux Affaires Régionales	SGAR

Cette réforme des services doit donner lieu à nomination de nouveaux directeurs, définition de nouveaux organigrammes et la modification des adresses et coordonnées (tél, courriel..) de chaque service. Cependant cette fusion étant très rapide et très récente, ces modifications sont en cours et ne sont pour la plupart pas encore opérationnelles. Nous tacherons de vous les faire connaître lorsqu'elles seront stabilisées.

Dossier réalisé par Fabien DAUMARK

